



QUESTIONNAIRE RC PROMOTEUR IMMOBILIER

LE PROPOSANT

Nom de l'assuré :

Adresse :

.....

Date de création ou début d'activité :

Code NAF :

Adresse du site Internet :

Téléphone : E mail :

VOTRE ACTIVITE

Merci de nous joindre, si possible, une plaquette de présentation ou de réalisation

1. Description de votre activité

- Promoteur immobilier OUI NON
- Marchand de biens OUI NON

Si vous avez des activités de Marchand de biens, merci de nous indiquer le % de votre chiffre d'affaires fait dans ce secteur :

2. Nature précise des constructions

TYPES DE TRAVAUX	% DU CA
Constructions Neuves	
Rénovations	
Réhabilitations	
Autres : Précisez	

3. Ventilation du Chiffre d'Affaires

USAGE PRINCIPAL DES REALISATIONS	% DE L'ACTIVITE
Habitation / Maison individuelle	
Habitation / Logement collectif	
Bureau	
Fonds de commerce	
Lotisseur / Aménageur	



4. Durée moyenne et durée maximum d'un chantier :
5. Montant moyen et montant maximum d'un chantier :
6. Nombre de chantiers par an :

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1. Est-il procédé à :
- La démolition d'ouvrages anciens de plus de 3 niveaux en élévation ou en sous-sol ? OUI NON
 - La construction de bâtiments de plus de 15 étages ou d'une hauteur supérieure à 45 mètres ? OUI NON
 - La mise en place de fondations assises à plus de 15 mètres au-dessous du niveau du sol du rez de chaussée ? OUI NON
 - La construction de pilotis ou fondations sur fonds marins ou aquatiques ? OUI NON
 - Des opérations se réalisent-elles à proximité de cours d'eau ou de voies de communication importantes (routières, ferrées) ? OUI NON
 - Dans le cas de constructions en zone urbaine, est-il fait procéder à des référés préventifs ? OUI NON
2. Assumez-vous les missions de locateur d'ouvrage liées directement ou indirectement au Maître de l'Ouvrage ? OUI NON
3. Quelle est la politique en matière de contrôle des intervenants notamment en termes d'assurance ?
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci de nous joindre le CV ainsi que le K bis du (des) proposant(s).



RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

1. Montant des travaux TTC (y/c honoraires) au cours des trois derniers exercices ainsi que le prévisionnel pour le prochain exercice :
.....
.....
2. Avez-vous fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ? OUI NON
 - Date du jugement :
 - Durée de la procédure :
 - Situation actuelle :

ANTECEDENTS

1. Des sinistres ont-ils été enregistrés sur les cinq dernières années ? OUI NON

Dans l'affirmative, merci de nous communiquer une statistique faisant apparaître le montant des sinistres réglés, évalués, leur nature et les circonstances.

2. Etiez-vous assuré pour les risques dont vous demandez la garantie ? OUI NON

Si non pourquoi ?
.....
.....

3. Assureur actuel :

- Montants de garanties :
.....
- Tarification :

4. Avez-vous déjà fait l'objet d'une résiliation, annulation ou non renouvellement par un précédent assureur ?

- Pour sinistre OUI NON
- Pour non paiement de prime OUI NON

5. Motifs du changement d'assureur :

.....
.....
.....



OBLIGATIONS

Le proposant s'engage à ne pas renoncer à une action récursoire contre les architectes, les bureaux d'études, les contrôleurs techniques et les locateurs d'ouvrage à l'encontre desquels il conserve et contre leurs assureurs également, tout droit de recours et / ou d'appel en garantie.

Le proposant s'engage à se conformer à la réglementation prévue par la loi n° 78.12 du 04.01.1978 et notamment :

- A souscrire de ce fait des contrats DOMMAGES OUVRAGE et CONSTRUCTEUR NON REALISATEUR.
- A réceptionner les travaux dans les formes de l'article 1792.6 du Code Civil.

DECLARATION

Le proposant dûment représenté par le soussigné déclare qu'à sa connaissance les déclarations ci-dessus sont exactes, complètes et sincères.

En cas de modification de ces informations entre ce jour et la date d'effet du contrat, le soussigné s'engage à en informer l'Assureur, qui se réserve le droit de modifier son offre. Les dites informations font partie intégrante du contrat.

Conformément aux articles L. 113.8 et L.113.9 du code des assurances, le contrat d'assurance est nul en cas de réticence ou de fausse déclaration intentionnelle de la part de l'Assuré, si cette réticence ou cette fausse déclaration change l'objet du risque ou en diminue l'opinion pour l'Assureur, alors même que le risque omis ou dénaturé par l'Assuré a été sans influence sur le sinistre.

Fait à Le

Signature et fonction du représentant légal du proposant :